

## La COMECE soutient le pacte mondial de Marrakech sur l'immigration

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 5 décembre 2018



Dans une déclaration publiée le 3 décembre, le président de la Commission des Episcopats de l'Union européenne (COMECE), Mgr **Jean-Claude Hollerich**, archevêque de Luxembourg, rappelle le soutien de l'Église catholique au Pacte mondial sur la migration :

L'immigré qui réside avec vous sera parmi vous comme un israélite de souche, et tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes avez été immigrés au pays d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu" (Lévitique 19:34).

Le pape **François** réaffirme que notre responsabilité commune, en tant qu'Église catholique en Europe, est d'accueillir, de protéger, de promouvoir et d'intégrer les migrants et les réfugiés dans nos sociétés. Ce ne sont pas de simples chiffres ou tendances, mais « avant tout des personnes avec un visage, un nom et une histoire personnelle » et qui méritent d'être traitées conformément à la dignité inhérente à leur personne et à leurs droits fondamentaux.

À cet égard, les principes de la centralité de la personne humaine et de ses besoins réels et du bien commun doivent présider aux politiques internes et externes de l'UE et des États membres, y compris en matière de migration. Alors que le Pacte mondial des Nations Unies pour les migrations et les réfugiés est sur le point d'être adopté, nous encourageons également les autorités politiques nationales, pour reprendre les termes du pape François, « afin que la responsabilité de la gestion mondiale et partagée de la migration internationale trouve son point de force dans les valeurs de la justice, de la solidarité et de la compassion ».

Le 11 décembre, un pacte mondial des Nations Unies doit être signé à Marrakech. Fruit d'une vaste négociation, il reconnaît la responsabilité partagée des autorités et des sociétés des pays de départ, de transit et d'arrivée pour encadrer et réglementer les migrations dans l'intérêt de toutes les personnes et communautés concernées. Il vise à assurer la sécurité et la protection des personnes migrantes ainsi que des sociétés d'accueil en promouvant des voies de migration légales, empêchant ainsi le trafic d'êtres humains, les voyages meurtriers, les bouleversements familiaux et la violence.

Rappelant les exhortations du Saint-Siège sur ce sujet, la COMECE encourage les États membres de l'Union européenne à faire de ce pacte mondial un accomplissement pour le bien commun d'une humanité partagée.

Rien sur l'annonce de Jésus-Christ aux immigrés dans ce texte. A croire que la COMECE est devenue une entité purement politique, soumise aux institutions internationales.